



Défendre le tourisme, surtout en période de crise !

Pour commencer, deux bonnes nouvelles pour notre tourisme :

- La première nous est rapportée dans un récent numéro de la *Tribune*. Si quelques stations des Alpes du Sud ou des Pyrénées surveillent encore la météo dans l'inquiétude, la plupart des 250 stations de ski françaises (dont 233 exploitent au moins 5 remontées mécaniques) bénéficient désormais d'un enneigement suffisant pour ouvrir leurs domaines. Selon une étude que vient de publier le cabinet spécialisé Protourisme sur 17% des ménages qui prévoient de partir en vacances dans les prochains mois, 7% envisagent un séjour à la montagne. Soit un pourcentage sensiblement équivalent à celui des années précédentes (8% pour l'hiver 2010-2011). « Toutes les conditions sont réunies pour une saison correcte », confirme Franck SILVENT, Directeur Général délégué de la Compagnie des Alpes. Malgré la crise, les Français continueront de skier (du moins ceux qui ont l'habitude de partir...).

- La seconde provient du Forum du Ceto qui s'est déroulé à Saint-Cyr-sur-Mer (83) le 13 décembre dernier. Une étude sur le tourisme en ligne en Europe et, en particulier, en France a été présentée à cette occasion. Elle révèle notamment une information encourageante : 33% des Français déclarent souhaiter dépenser davantage l'année prochaine pour leurs voyages. Or comme ils sont plus de 75% à choisir la France, les retombées pour nos communes devraient s'en faire ressentir.

Force est donc de constater que si l'or en temps de crise est une valeur refuge, le tourisme l'est à sa manière. **Voilà donc un argument qui justifie la nécessité d'investir dans un secteur pour lequel il est difficile de faire valoir son caractère stratégique.**

C'est un fait : le tourisme n'est pas assez soutenu dans notre pays. A l'Assemblée Nationale, peu nombreux sont les parlementaires qui sont à mes côtés pour défendre un domaine dont on estime qu'il fonctionne très bien tout seul. Or c'est exactement le contraire. Prenons le cas de l'hôtellerie traditionnelle qui est un instrument efficace d'aménagement du territoire. Le 13 décembre dernier, notre Conseil d'Administration a auditionné

les différents syndicats hôteliers (UMIH, FAGHIT, SYNHORCAT, CPIH...). Il en est ressorti que des hôtels sont obligés de fermer les uns après les autres du fait des investissements considérables qu'il leur faut réaliser pour se mettre aux normes (sécurité, incendie, accessibilité...). **Le pire c'est qu'il s'agit d'investissements de contrainte qui n'améliorent pas la qualité de l'offre.**

Notre pays souffre du poids de ses règlements qui méconnaissent la logique économique permettant de créer de la valeur et des emplois. Notre pays souffre aussi d'un manque de dialogue entre les différents acteurs de l'espace public. Pour reprendre le cas de l'hôtellerie traditionnelle qui me préoccupe beaucoup, je souhaite que les associations représentant les handicapés et les syndicats hôteliers puissent trouver un terrain d'entente sur le sujet de la mise en accessibilité des établissements. **Chacun devrait faire un pas l'un vers l'autre au lieu de renforcer la ligne de fracture aspects économiques / aspects humains. Je crois aux vertus du dialogue car « il paraît en lui-même constituer une renonciation à l'agressivité » (J. Lacan).**

Dialoguer, échanger, voilà ce que je vous invite à faire lors de notre prochain Congrès qui se tiendra le 8 février à la Société Nationale d'Horticulture de France (Paris, 7^e). De très nombreux sujets seront abordés (un carton d'invitation devrait vous parvenir très prochainement) : communication des communes touristiques et des stations classées, hébergement, développement durable, sécurité, FAMILLE PLUS avec une dimension très concrète l'après-midi puisque nous avons choisi de faire la preuve par l'exemple !

En espérant que 2012 soit placée sous le signe de la cohésion et de l'apaisement de nos guerres microcholine, je vous souhaite, Chères Collègues, Chers Collègues, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Marc FRANCINA

Député-Maire d'Evian-les-Bains
Président de l'ANMSCCT

FRANCE
tourisme

est édité par l'Association Nationale des Maires
des Stations Classées & Communes Touristiques

47, quai d'Orsay - 75007 PARIS
Tél. : 01 45 51 49 36 - Fax : 01 45 51 64 17
www.communes-touristiques.net

Directeur de la publication : Marc Francina
Responsable de la rédaction : Géraldine Leduc
Comité de rédaction : Michaël Bismuth

CRÉDIT PHOTO : ©Ch Bourreau (p1),
©V Poret, G Lansard, OT Morzine (p3,4,5,6,7,8,9,10,11,12),
© Photodisc (p4,8,10,11),
©France Tourisme (p4,5,6,7,8,9,10,11).

Conception et réalisation : Desgrandchamps

